



Lettre au père Deniaud, provicaire apostolique, et aux missionnaires du Tanganyika (8 avril 1881)

Mes chers Enfants,

Est-ce que vous ne me donnerez pas bientôt des consolations semblables ? Que faites-vous au milieu de ces infidèles ? Vous y êtes depuis deux années et plus, et dans aucune de vos lettres je n'ai vu une seule fois que vous ayez prêché l'évangile, que vous ayez enseigné la loi chrétienne aux adultes. A peine si vous avez instruit vos enfants, et vous n'en avez que sept ! Est-ce que vous ne vous rappelez pas l'anathème que saint Paul prononce contre lui-même : Malheur à moi si je ne prêchais pas l'Évangile ! Je vous en supplie par les entrailles de la miséricorde de notre Seigneur, rappelez-vous qui vous êtes. Vous êtes des missionnaires, des apôtres ; vous avez l'étroite obligation de prêcher Jésus-Christ par votre parole et par votre exemple. Je vous déclare que notre volonté expresse est que vous employiez chaque jour, en moyenne, au moins quatre heures chacun, c'est-à-dire, deux heures dans la matinée et deux heures dans l'après-midi, exclusivement à instruire les gens qui se présenteront chez vous. Il faut bien qu'ils sachent que vous n'êtes venus dans leur pays que pour enseigner la voie du salut, et que toutes les fois qu'ils viennent chez vous, ils sachent qu'ils y recevront l'instruction chrétienne.

Pour les enfants, je vous fais également l'obligation d'en racheter un beaucoup plus grand nombre. Au prix qu'ils coûtent pour leur rachat et pour leur nourriture, le minimum que vous puissiez en avoir me paraît de cinquante pour chacun de vos deux postes ; et une fois que vous les aurez, il faut les soigner de votre mieux, surtout les plus intelligents qui doivent être plus tard les auxiliaires de la Mission. Je ne doute pas qu'il ne vous soit très facile de vous procurer des enfants à racheter, par le moyen des Arabes. Vous savez sans doute qu'à Tabora le frère du gouverneur avait proposé au père Livinhac de lui fournir autant d'enfants qu'il en voudrait, s'il voulait faire dans l'Ounyaniembé ou l'Ounyamouési un établissement semblable à celui de Bagamoyo. Le père pensa avec raison que ce que désirait l'Arabe, c'était de se défaire de sa triste marchandise humaine, dans l'impossibilité de la vendre à la côte. Mais nous n'avons pas à sonder ses intentions, nous avons un intérêt évident à nous concilier les Arabes. Je vous loue beaucoup de l'attitude que vous avez prise vis-à-vis d'eux, et des résultats que vous avez

ainsi obtenus. Continuez à les traiter de la sorte.

Quelques observations maintenant dans l'ordre où elles me viennent à l'esprit.

1 - Peu de temps après le départ de la troisième caravane, j'ai reçu une communication sérieuse du roi des Belges m'avertissant que les Arabes de l'intérieur avaient pris en très mauvaise part la création de la factorerie de Mr Sergère, et aussi le fait que nous nous adresserions nous-mêmes à lui et à l'Indien Sewe, à l'exclusion des marchands arabes. Le roi m'informait qu'il pourrait résulter de là, pour vous, les plus graves inconvénients et même les plus graves dangers. Il suppose que les Arabes, voyant qu'ils n'ont plus rien à gagner avec les missionnaires et les explorateurs, se porteront soit ouvertement soit par en-dessous et par leurs excitations vis-à-vis des chefs noirs, à des attaques même violentes. Il attribue, en partie, à ces sentiments les malheurs de nos caravanes et des siennes. Il y a lieu de contrôler avec soin et intelligence ces renseignements du roi Léopold, et s'ils sont fondés, il y a lieu aussi à changer vos bases d'opération et à vous adresser aux Arabes de préférence à Mr Sergère, à moins que celui-ci, éclairé par l'expérience, ne s'associe avec eux.

